

Ensemble

Le journal des associations adhérentes du réseau Léo Lagrange en Région Nord Pas de Calais Champagne Ardennes

NUMÉRO 68 JANVIER 2014

EDITO

Cette année est une année d'élections, en mars ce sont les élections municipales, alors, en ce début de février la Fédération Léo Lagrange nous propose de réfléchir ensemble autour de « L'égalité républicaine ».

C'est au travers de rencontres, de thématiques, de débats, ... , à l'interne que la Fédération Léo Lagrange, avance, se construit et devient force de proposition.

Pourquoi le choix de ce thème : « L'égalité républicaine » en cette période où notre société ne parvient pas à trouver des remèdes à ses maux il paraît important de s'appuyer sur le concept d'égalité républicaine, car il repose à la fois sur l'unicité de l'espèce humaine et sur le respect de la diversité des origines et des cultures.

Durant cette journée, nous devons nous questionner sur l'égalité républicaine et l'immigration (ne dit-on pas, encore, que la France est une terre d'asile?), rechercher l'égalité es-ce un frein ou un moteur de progrès? mais pour qu'elle égalité?. Et, enfin, s'interroger sur la notion d'égalité républicaine et la démocratie.

La richesse de Léo c'est de s'accorder des moments de rencontre, de débat entre bénévoles associatifs du réseau, salariés, partenaires institutionnels et politiques. Ce sont des occasions appropriées permettant d'échanger, de connaître les besoins, les contraintes, les potentialités, les opportunités, les complémentarités ... de chacun.

Nous vous attendons nombreux samedi 1er février 2014 à Amiens.

Joana PI

Pôle Vie Associative

www.leolagrange-npdc-vieasso.org

DANS CE NUMÉRO

Information associations.....	2
Daniel DUPR2 à l'honneur.....	3
Tabas de Noël au CLL d'Her- gnies	3
En 2014 ne restez pas sans voix	3
Esprit Libre 2ème journée	4
A vos agendas	4



Flash Info



La DRLL édite un Flash Info destiné à vous donner des informations rapides et succinctes transmises par vous (actions associatives) ou sélectionnées par nous et pouvant vous être utiles. (appels à projets, infos d'actualité, juridiques ...)

Ce flash info ne vous parviendra que par mail. Nous vous invitons donc, si ce n'est déjà fait, de nous faire parvenir votre adresse mail à :

joana.pi@leolagrange.org

CAISSE DES DÉPÔTS – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lance un appel à projets qui consiste en un programme d'investissement d'avenir : 100 M€ pour l'Economie Sociale et Solidaire. La Caisse des Dépôts, opérateur retenu par l'Etat, lance un appel à candidature pour retenir des partenaires financiers appelés à co-investir avec lui dans les entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire en développement ou porteuses d'innovation sociale. L'appel à candidature sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2014, date de sa clôture.

[https://
cdcinvestissementsdave-
nir.achatpublic.com/sdm/
ent/gen/ent_detail.do?
selected=0](https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0)

FINANCEMENT DES FORMATIONS : CE QUI CHANGE À UNIFORMATION EN 2014



Plan de formation des entreprises de 10 à moins de 50 salariés

La contribution au financement du plan de formation que vous versez à Uniformation représente plus de 7 000 € ? Pour vous faire rembourser directement, sans démarche préalable, le coût de vos actions de formation réalisées sur l'année en cours, vous disposez d'un montant minimum de 3 000 € et, nouveauté 2014, jusqu'à 60% de la contribution Plan versée au titre de l'année précédente.

Les périodes de professionnalisation

Le forfait de prise en charge passe de 12 à 18 € de l'heure lorsque la durée de la période de professionnalisation dépasse 150 heures et qu'elle vise une qualification

enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Attention ! Les périodes de professionnalisation destinées aux emplois d'avenir n'entrent pas dans ce nouveau cadre.

2014 est aussi l'année d'une nouvelle réforme de la formation professionnelle en cours. Uniformation sera votre interlocuteur au fil de l'année pour vous informer des évolutions annoncées de vos obligations, de vos droits et de ceux de vos salariés.

Retrouvez toutes les informations sur www.uniformation.fr courant janvier 2014.

AVANT PROJET DE LOI SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

Selon l'avant projet de loi, la quasi-totalité des critères de la représentativité patronale fixés dans cet avant projet seraient calqués sur ceux applicables aux syndicats: ancienneté minimale de deux ans, respect des valeurs républicaines, influence prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience, indépendance et transparence financière. La mesure d'audience reposerait sur le nombre d'entreprises adhérentes.

Pour être représentative au niveau de la branche, l'organisation patronale devrait regrouper un nombre d'entreprises adhérentes, à jour de leur cotisation, représentant au moins 8% de l'ensemble des entreprises qui adhèrent à des organisations professionnelles d'employeurs de branche.

Pour être représentative au niveau national et interprofessionnel, l'organisation patronale devrait également rassembler au moins 8% des entreprises adhérent à des organisations professionnelles d'employeurs. Elle devrait, de plus, comprendre des organisations adhérentes représentatives à la fois dans des branches de l'industrie, de la construction, du commerce et des services., Quelles conséquences sur l'extension des accords collectifs? Aujourd'hui, pour pouvoir être étendus, une convention de branche ou un accord professionnel ou

interprofessionnel doivent avoir été signés par une ou des organisations d'employeurs représentatives (Code du Travail art. L. 2261-19). L'avant projet de loi prévoit d'instaurer un droit d'opposition : pour être étendus, la convention ou l'accord ne devraient pas avoir fait l'objet d'opposition de la part d'une ou plusieurs organisations d'employeurs représentatives, dont les entreprises adhérentes emploient plus de 50% de l'ensemble des salariés des entreprises adhérent aux organisations d'employeurs représentatives.

Qu'en est-il de la restructuration des branches professionnelles? L'avant projet de loi vise aussi à mettre en œuvre une autre préconisation du directeur général du travail: la réduction du nombre de branches professionnelles. Ainsi, dans les branches dans lesquelles la ou les organisations d'employeurs représentatives regroupent moins de 5% des entreprises, le ministre du travail pourrait refuser d'étendre la convention collective de branche, élargir à la branche la convention collective d'une autre branche ou fusionner le champ d'application de la convention collective avec celui d'une autre branche.

Source : Liaisons Sociales quotidien n° 16496

DANIEL DUPRE MIS À L'HONNEUR



Daniel est adhérent de l'Association Ferme Beaurepaire depuis de nombreuses années, en tant que bénévole il est membre du conseil d'administration et réalise, également, avec les jeunes adolescents des films vidéo.

Mardi 17 décembre, son engagement a été souligné par la CARSAT (caisse d'assu-

rance retraite et de la santé du travail) pour son implication bénévole dans l'association. Il a reçu le 29ème prix (40 sélectionnés sur 100 candidatures en Nord Picardie), avec l'attribution d'un prix de 1000€ au profit de l'Association Ferme Beaurepaire.

L'engagement bénévole de Daniel se réalise au travers de plusieurs associations, et pourtant il a choisi la Ferme Beaurepaire pour ce prix, l'ensemble des adhérents et administrateurs de l'association, le remercient chaleureusement de ce choix.

Comme Daniel, vous avez des connaissances et des compétences ; vous désirez les partager? Alors, n'hésitez pas à contacter la Ferme Beaurepaire, pour donner un peu de votre temps bénévolement.

Contact : 03.21.31.77.23

fermebeaurepaire.com

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE « EN 2014 NE RESTEZ PAS SANS VOIX »



Bruno Le Roux, Président

Yann Lasnier, Secrétaire Général

Les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe de la Fédération Léo Lagrange vous souhaitent une excellente année 2014 !



Les tubas de Noël au Club Léo Lagrange d'Hergnies



Près de 400 musiciens sur la place de la République pour les 50 ans du Club Léo Lagrange d'Hergnies avec un marché "consommons local" aux couleurs de Noël, le 21 décembre 2014.

Source : <http://www.leolagrangehergnies.fr>



2ÈME JOURNÉE NATIONALE D'ESPRIT LIBRE



Vous êtes tous invités à participer à la 2ème journée de :

« Esprit Libres »

Cette journée est prévue le :

Samedi 1er février 2014

De 9h30 à 17h30

À la FUAF

30 Square Friant les Quatre Chê-

nes à AMIENS.

Le thème de la journée :

« L'égalité républicaine »

Nous vivons dans une société qui ne parvient pas à trouver les remèdes à ses maux les plus invalidants : l'échec scolaire, la désinsertion sociale, les addictions multiples, le chômage, la pauvreté, la violence, l'uniformisation culturelle, la régression sociale et le mépris des droits humains.

Cette situation a pour origine la mise en échec du principe d'égalité par :

- l'individualisme identitaire,
- les excès du consumérisme et de l'esprit de compétition,
- les enrichissements sans cause ni mérite,
- l'endettement,
- et le pillage irrationnel des ressources de la planète.

A cet acharnement néolibéral qui se justifierait, selon ses apôtres, par la liberté d'entreprendre et de s'enrichir sans compter, nous devons opposer une exigence démocratique essentielle : celle de l'égalité républicaine. Pourquoi républicaine ? Parce que l'égalité peut aussi, sous sa forme totalitaire, être un danger : l'égalitarisme dont nous avons connu les ravages et



qui, ici ou là, semble renaître de ses cendres crématoires.

L'égalité républicaine, c'est l'égalité comprise dans ses rapports avec la liberté et la fraternité. C'est de cela que nous vous proposons de débattre librement aujourd'hui, à Amiens, une ville de référence qui, sur tous ces sujets, a beaucoup à dire.

La solidarité, l'altruisme et l'entraide sont des avantages évolutifs qui caractérisent notre espèce bien mieux que le droit du plus fort. C'est pour cela que les démocraties finissent toujours par vaincre les dictatures. L'égalité en est la traduction juridique ; elle permet l'identification réciproque et l'empathie qui constituent le lien social. Moins il y a d'égalité plus il y a de risques d'une désagrégation sociale qui n'épargnerait personne.

C'est dans cet esprit que nous aborderons aujourd'hui trois chantiers :

- celui de l'immigration,
- celui du progrès,
- celui, enfin, de la démocratie.

Cette journée se déroulera en présence de : B. Renoult, Y. Lasnier, M. Joli, P. Blanchard, J-L Touly, L. Deniaud, F. Rosmini, M. Lion-Sec ...

Pour plus d'informations : 03.28.55.95.32

A vos agendas :



Programmation BAF—BAFD 2014 : www.bafa-bafd.org